



Procès-verbal de la 3^e assemblée générale des Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec), tenue à l'hôtel Sandman, 999 rue de Sévigny, à Longueuil, samedi le 6 avril 2019, à 9h30.

La liste des présences est en annexe du présent procès-verbal.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant constaté, Claudette Carbonneau procède à l'ouverture de la 3^e assemblée générale des Organisations unies pour l'indépendance (OUI Québec).

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Le Conseil d'administration propose que Pierre Paquette et Louise Lafleur soient respectivement nommés président et secrétaire de l'assemblée.

Il est proposé par Paul Crête et appuyé par Sylvain Martin d'adopter cette proposition.

Adoptée

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Louise Lafleur fait la lecture de l'ordre du jour qui suit :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la 2^e assemblée générale des OUI Québec tenue le 18 février 2017
5. Amendement aux Statuts et règlements concernant les régions
6. Rapport de la présidente - Bilan des activités

7. Rapport financier 2018 et prévisions budgétaires 2019
8. Présentation sur la situation en Catalogne
Dîner 12h15- 13h15
9. Présentation et adoption du Plan d'action, de mobilisation et de promotion de l'indépendance
10. Présentation des modifications aux Statuts et règlements
11. Nomination d'une présidence d'élections et d'un secrétariat d'élections
12. Élection aux postes de :
 - a. Présidence
 - b. Vice-présidence
 - c. Secrétariat
 - d. Trésorerie
13. Élection des membres du nouveau conseil d'administration et du comité de surveillance
14. Clôture de l'assemblée

Proposition # 1

Il est proposé par Jacques Landry et appuyé par Jean-François Gagnon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

4. **Adoption du procès-verbal de la 2^e Assemblée générale des OUI Québec tenue le 18 février 2017.**

Le procès-verbal de la 2^e Assemblée générale des OUI Québec est projeté page par page à l'écran devant l'assemblée générale.

Proposition # 2

Il est proposé par Louis-Philippe Viens et appuyé par Jean Breton d'adopter le procès-verbal de la 2^e Assemblée générale des OUI Québec du 18 février 2017.

Adoptée

5. Amendement aux Statuts et règlements concernant les régions

Louis Bibaud présente les amendements suivants aux Statuts et règlements lesquels sont recommandés par le Conseil d'administration :

À l'article 5.01, le nombre de représentants au Conseil d'administration passerait à 23 au total, soit 4 dirigeants ou dirigeantes au point 5.01 a) et 19 administrateurs ou administratrices au point 5.01 b). De plus, le paragraphe suivant est ajouté au point 5.01 b) :

- *« des personnes élues par et parmi les personnes désignées par les tables régionales des Organisations unies pour l'indépendance. Chaque table régionale dispose d'une voix pour cette élection et peut désigner un seul candidat choisi parmi ses membres militants. »*

Proposition # 3

Il est proposé par Alain Lirette et appuyé par André Dionne d'accepter les amendements proposés à l'article 5.01.

Adoptée

6. Rapport de la présidente - Bilan des activités

Le bilan des activités 2017-2018 est présenté à l'assemblée par Claudette Carbonneau et Jason Brochu-Valcourt. Dans l'ensemble, il porte sur les éléments suivants :

- Bilan : Table de concertation des partis indépendantistes ;
- Bilan des régions et Tournée régionale sur la Constituante ;
- Bilan AGORA ou le grand rassemblement public qui a clos la tournée constituante
- Bilan « Autochtones et indépendance » ;
- Bilan « Réseau des citoyennes pour l'indépendance (RéCI)
- Bilan des « jeunes » ;
- Bilan « Environnement » ;
- Bilan « Communautés culturelles » ;

- Bilan « autres activités » ;
- Bilan des « communications » ;
- Bilan « Financement 2018 » ;
- Autres activités de convergence indépendantistes : activité l'Oléoduc énergie-est, lancement de l'IRAI, etc.

Proposition # 4

Il est proposé par Nicole de Sève et appuyé par Yves Vaillancourt de recevoir le bilan des activités tel que présenté par la présidente et le vice-président des OUI Québec.

Adoptée

7. Rapport financier 2018 et prévisions budgétaires 2019

Le Trésorier Normand Brouillet présente le rapport financier 2018.

Proposition # 5

Il est proposé par Jean-François Gagnon et appuyé par Pierre Lagrenade de recevoir le rapport financier au 31 décembre 2018.

Adoptée

Les prévisions budgétaires 2019 sont présentées par Normand Brouillet.

Proposition # 6

Il est proposé par Louis-Philippe Viens et appuyé par Pierre Raymond d'adopter les prévisions budgétaires 2019.

Adoptée

8. Présentation sur la situation en Catalogne

Monsieur Éric Viladrich, responsable des études catalanes à l'Université de Montréal et président du Cercle culturel catalan du Québec, fait le point sur la situation actuelle

en Catalogne, sur les prisonniers politiques et l'amorce des procès pour rébellion intentés contre eux, suite à la campagne référendaire sur l'indépendance du peuple catalan en date d'octobre 2017.

9. Présentation et adoption du Plan d'action, de mobilisation et de promotion de l'indépendance

Le Plan d'action du 6 avril 2019, qui a été soumis au préalable au Conseil d'administration, est présenté par Claudette Carbonneau et Jason Brochu-Valcourt.

9.1 Régions

QUE LES OUI QUÉBEC poursuivent leurs efforts visant à étendre le réseau des Tables régionales à l'ensemble du territoire québécois ;

QUE LES TABLES RÉGIONALES réitèrent leur engagement à participer concrètement à la campagne nationale de financement ;

QUE LES OUI QUÉBEC tiennent au moins une rencontre annuelle de concertation et de coordination avec l'ensemble des Tables régionales ;

QUE LA COORDINATION RÉGIONALE organise, au moins deux fois par année, une conférence interrégionale afin de favoriser l'échange d'informations, de soutenir les régions dans leurs initiatives de mobilisation et d'assurer une concertation efficace de l'ensemble des activités des OUI Québec.

Proposition # 7

Il est proposé par Jean-Claude Gagné et appuyé par Gérard Thomas que l'ensemble du bloc « Régions » soit adopté.

Adoptée

9.2 Jeunes : « Comité jeunes et indépendance »

QUE LE COMITÉ « JEUNES ET INDÉPENDANCE » des OUI Québec poursuive ses activités de sensibilisation auprès des 18-35 ans à l'égard du projet d'indépendance nationale et ce, en collaboration avec les différents comités sectoriels des OUI Québec ;

QUE LE COMITÉ, dans cette optique, mette sur pied un réseau de communication réunissant des jeunes issus de différentes organisations de la société civile (ex. : mouvement étudiant, syndicats, groupes environnementaux, etc.) et de tous les principaux partis politiques indépendantistes.

Proposition # 8

Il est proposé par David Gascon et appuyé par Pierre Raymond que l'ensemble du bloc « Jeunes » soit adopté.

Adoptée

9.3 Autochtones : « Comité autochtones et indépendance »

QUE LE COMITÉ « AUTOCHTONES ET INDÉPENDANCE » poursuive et intensifie le dialogue avec des personnes issues des 11 nations autochtones habitant le territoire du Québec, dans le but d'échanger sur les relations entre ces dernières et la société civile indépendantiste et de traiter de préoccupations communes relativement à l'indépendance du Québec ;

QUE LE COMITÉ « AUTOCHTONES ET INDÉPENDANCE », en collaboration avec le comité « Jeunes et indépendance » des OUI Québec, élargisse ce dialogue en favorisant le contact entre jeunes Autochtones et jeunes indépendantistes ;

QUE LE COMITÉ « Autochtones et indépendance » maintienne la tenue d'activités publiques de sensibilisation et de rapprochement avec les différentes communautés autochtones relativement à l'indépendance du Québec.

Proposition # 9

Il est proposé par Sylvie Légaré et appuyé par Pierre Lincourt que l'ensemble du bloc « Autochtones » soit adopté.

Adoptée

9.4 Femmes : « Réseau des citoyennes pour l'indépendance (RéCI)

QUE LE RéCI, sur la base de l'ouvrage collectif intitulé Un Québec pays : le OUI des femmes (2018), poursuive la tenue d'activités, de débats et de réflexions en lien avec les différentes thématiques abordées au sein de cet ouvrage ;

QUE LE RéCI poursuive son travail de mobilisation et de recrutement en accentuant les liens avec les Tables régionales des OUI Québec ainsi qu'avec d'autres groupes de femmes de la société civile.

Proposition # 10

Il est proposé par Sylvie Morel et appuyé par Micheline Boucher-Granger que l'ensemble du bloc « Femmes » soit adopté.

Adoptée

9.5 Communautés culturelles

QUE LES OUI QUÉBEC mettent sur pied un comité pluriel chargé d'élaborer un plan de travail comprenant notamment une première prise de contact avec un certain nombre de groupes et d'associations regroupant des personnes issues des différentes communautés culturelles et ce, dans le but de susciter une plus grande implication de celles-ci dans la définition du projet d'indépendance du Québec et la mobilisation qui en découle ;

QUE LES OUI QUÉBEC favorisent la tenue d'activités publiques poursuivant les mêmes objectifs.

Proposition # 11

Il est proposé par Louis Bibaud et appuyé par Jean-Philippe Martin que l'ensemble du bloc « Communautés culturelles » soit adopté.

Adoptée

9.6 Environnement

QUE LES OUI QUÉBEC mettent sur pied un comité sectoriel « Environnement et indépendance » dont la mission serait d'articuler les différentes préoccupations indépendantistes et environnementalistes ;

QUE LE COMITÉ « ENVIRONNEMENT ET INDÉPENDANCE » favorise la tenue d'activités thématiques en ce sens, en lien notamment avec les communautés autochtones, tant au niveau national que dans les régions.

Proposition # 12

Il est proposé par Diane Fortin et appuyé par Olivier Huard que l'ensemble du bloc « Environnement » soit adopté.

En amendement, il est proposé par Paul Crête et appuyé par Daniel Drolet, d'ajouter au premier point la phrase qui suit : « *tout en mettant en lumière la nécessité de l'indépendance pour assurer qu'un Québec vert se réalise* » et, de remplacer au deuxième point la phrase « *en lien notamment avec les communautés autochtones* » par la phrase « *en collaboration avec les nations autochtones* ».

La proposition amendée et finalement adoptée se lit comme suit :

QUE LES OUI QUÉBEC mettent sur pied un comité sectoriel « Environnement et indépendance » dont la mission serait d'articuler les différentes préoccupations indépendantistes et environnementalistes, tout en mettant en lumière la nécessité de l'indépendance pour assurer qu'un Québec vert se réalise ;

QUE LE COMITÉ « ENVIRONNEMENT ET INDÉPENDANCE » favorise la tenue d'activités thématiques en ce sens, en collaboration avec les nations autochtones, tant au niveau national que dans les régions.

Adoptée

9.7 Catalogne : Coalition Québec-Catalogne

QUE LES OUI QUÉBEC, conjointement avec le Cercle culturel catalan du Québec et les membres de la Coalition Québec-Catalogne, organisent, au printemps 2019, une visite officielle composée de représentant-e-s politiques et de la société civile catalane, comprenant des assemblées publiques ainsi que diverses rencontres protocolaires ;

QUE LES OUI QUÉBEC, à travers la Coalition Québec-Catalogne, poursuivent leur travail de solidarité envers la nation catalane dans sa lutte pour son autodétermination, sa liberté et la démocratie.

Proposition # 13

Il est proposé par Olivier Lavoie et appuyé par Claude Bosset que l'ensemble du bloc « Catalogne » soit adopté.

Adoptée

9.8 Projet d'Assises nationales

QUE LES OUI QUÉBEC soient mandatées pour évaluer les conditions de faisabilité d'un projet d'Assises nationales dont l'objectif général est de remettre au cœur du débat public la question fondamentale de l'avenir politique du Québec ;

QUE CETTE PHASE EXPLORATOIRE porte principalement sur la faisabilité financière, les ressources pertinentes du projet d'Assises nationales ainsi que sur le potentiel réel de mobilisation d'une telle opération au sein de la société québécoise ;

QUE CETTE PHASE EXPLORATOIRE se déploie du printemps 2019 au printemps 2020 ;

QU'UN RAPPORT soit soumis à une Assemblée générale à l'issue de cette phase exploratoire.

Une mise en contexte du projet d'Assises nationales est exposée par Claudette Carbonneau.

Un amendement est proposé par Pierre Raymond concernant le point un de la proposition, il s'agit de remplacer « *la faisabilité* » par « *les conditions de faisabilité* ».

Proposition # 14

Il est proposé par Louis Bibaud et appuyé par Marie Bélanger que l'ensemble du bloc « Projet d'Assises nationales » et son amendement soit adoptés.

Adoptée

9.9 Finances

Le bloc finances est présenté par le trésorier Normand Brouillet.

Proposition # 15

Que les OUI QUÉBEC, organisent la tenue d'une vaste campagne de financement au printemps 2019 en sollicitant, notamment par téléphone, la totalité de nos membres, sympathisant-e-s et autres personnes participant à nos activités ;

QU'UNE RELANCE appropriée soit faite au début de l'automne 2019 auprès de certaines de ces personnes, le tout en vue de poursuivre nos objectifs de financement populaire et ceux établis dans notre plan d'action, notamment le vaste projet d'Assises nationales sur l'avenir politique du Québec, tout particulièrement sous la forme de dons mensuels ;

QUE LES OUI QUÉBEC maintiennent ses autres activités de financement comme elles le font chaque année (coquetels, activité estivale, activités d'éducation politique, etc.) ;

QUE LES OUI QUÉBEC mettent sur pied un comité de surveillance des finances de l'organisation composé de deux (2) membres élus par l'Assemblée générale.

Il est proposé par Jean Breton et appuyé par Jean-François Gagnon que l'ensemble du bloc « Finances » soit adopté.

Adoptée

9.10 Économie

QUE LES OUI QUÉBEC, conjointement avec le Réseau des dirigeants et dirigeantes d'entreprises (RDDE) ainsi que d'autres organisations intéressées, travaillent à organiser une activité autour de la thématique de l'économie et de l'indépendance d'ici la tenue des Assises nationales sur l'avenir politique du Québec.

Proposition # 16

Il est proposé par Gérard Thomas et appuyé par Alain Lirette que l'ensemble du bloc « Économie » soit adopté.

Adoptée

10. Présentation des modifications aux Statuts et règlements

Louis Bibaud présente les amendements suivants aux Statuts et règlements lesquels sont recommandés par le Conseil d'administration.

➤ **Amendements aux articles 3d) et 3e)**

Le CA recommande le texte suivant :

3 d) Commander ou diffuser des études et des documents sur divers aspects de la réalité du Québec et de ses régions ;

3 e) Organiser des activités publiques et des activités de consultation, notamment de nature culturelle et éducative, pour la promotion de l'indépendance du Québec ;

Proposition # 17

Il est proposé par Michel Fillion et appuyé par Pierre Raymond d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

➤ **Amendement à l'article 4.04**

Le CA recommande le texte suivant :

4.04 Assemblée générale spéciale

Dans les 14 jours suivant la réception d'une demande écrite dûment signée par 75 membres, le ou la secrétaire convoque une assemblée générale spéciale. La demande écrite doit inclure le ou les sujets qui seront à l'ordre du jour de ladite assemblée générale spéciale. Seul le conseil d'administration peut ajouter d'autres sujets à cet ordre du jour.

Proposition # 18

Il est proposé par Rosaire Cormier et appuyé par Gilles Gamache d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

➤ **Amendement, à l'article 5.04**

Le CA recommande le texte suivant :

5.04 Convocation

Le Conseil d'administration se réunit sur convocation, par tout moyen, par le secrétaire ou la personne désignée pour ce faire, au moins cinq jours avant la tenue de la réunion.

Dans les 14 jours suivant la réception d'une demande écrite dûment signée par 8 membres du conseil d'administration (CA), le ou la secrétaire convoque le CA. La demande écrite doit inclure le ou les sujets qui seront à l'ordre du jour de ladite réunion du CA. Seul le comité exécutif peut ajouter d'autres sujets à cet ordre du jour.

La présence des personnes à une réunion du Conseil supplée à tout défaut d'avis de convocation.

Proposition # 19

Il est proposé par Jean-Claude Gagné et appuyé par Marie-Ève Auger d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

➤ **Amendement, à l'article 6.02 h) et 6.07**

Le CA recommande le texte suivant :

6.02 h) Assurer la coordination des communications entre les comités, les commissions et le CE de même que le suivi de leurs travaux et désigner le membre du CE qui en sera le responsable. Le membre du CE ainsi désigné est membre d'office dudit comité ou de la commission.

6.07 Les conseillères et conseillers

Les conseillères et conseillers contribuent à la réalisation de la mission des Organisations unies pour l'indépendance.

Sur désignation du Comité exécutif, une personne conseillère assure le suivi des activités et des travaux:

a) De l'une ou l'autre des commissions ou des comités de travail mis sur pied par le Conseil d'administration ou le Comité exécutif, notamment quant au contenu politique, aux communications, au financement et à l'action politique.

b) Des tables régionales

Proposition # 20

Il est proposé par Sylvie Legault et appuyé par Yves Vaillancourt d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

➤ **Amendement, à l'article 7.01 c)**

Le CA recommande le texte suivant :

7.01 c) élire, lors de cette assemblée régionale, un comité de concertation ou un conseil d'administration régional représentatif chargé de réaliser le plan d'action régional. Ce comité ou conseil désigne ses délégués qui participent à toute rencontre de coordination convoquée par la personne conseillère du Comité exécutif responsable de ladite table régionale ;

Proposition # 21

Il est proposé par Jean Breton et appuyé par Vivian Barbot d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

➤ **Amendement, à l'article 8.01 et 8.03**

Le CA recommande le texte suivant :

Ajouts à 8.01

d) Une Commission du programme, présidée par une personne membre du Comité exécutif, dans le but de contribuer à la réflexion entourant le projet d'indépendance du Québec

e) Une Commission interrégionale, présidée par une personne membre du comité exécutif chargée de coordonner les actions des tables régionales.

f) Un comité des communications, présidé par une personne membre du Comité exécutif, dans le but de contribuer à la promotion du projet d'indépendance du Québec.

g) Une Fondation pour le OUI, chargé de réunir un financement stable au service d'une campagne permanente de promotion de l'indépendance du Québec

h) Un comité thématique Environnement et Indépendance

i) Un comité thématique Communauté culturelles et Indépendance

8.03 Mandat

Un comité ou une commission a pour mandat prioritaire de faire avancer le projet d'Indépendance du Québec, conformément aux positions des OUI Québec, et ce en lien avec le thème ou l'objectif auquel est associé ce mandat.

Proposition # 22

Il est proposé par Aline Tremblay et appuyé par Pierre Lagacé d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

➤ Amendement, à l'article 10.01

Le CA recommande le texte suivant :

10.01 Neutralité des membres du CA et du CE nationaux

Les personnes membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif des Organisations unies pour l'indépendance ne peuvent cumuler cette fonction avec les fonctions suivantes au sein d'un parti politique : président d'une instance, porte-parole, membre d'une instance exécutive ou administrative, conseiller désigné à la direction, employé, candidat à une investiture ou à une élection, député.

Les personnes membres du Conseil d'administration et du Comité exécutif ou assumant des fonctions électives au sein des Organisations unies pour l'indépendance s'assurent de maintenir des relations cordiales avec tous les partis politiques indépendantistes.

Proposition # 23

Il est proposé par Jason Brochu-Valcourt et appuyé par François Talbot d'adopter la recommandation du CA.

Adoptée

11. Nomination d'une présidence d'élection et d'un secrétariat d'élections

Proposition # 24

Il est proposé par Véronique de Sève et appuyé par Rosaire Cormier que Pierre Paquette et Jean-Marie Gauthier agissent respectivement comme président et secrétaire d'élections.

Adoptée

12. Élection aux postes de présidence, vice-présidence, secrétariat et trésorerie

Le Directeur général remet les bulletins de mise en candidature au secrétaire d'élection.

La présidente d'élections déclare ouverte la période d'élections.

Présidence :

Claudette Carbonneau est proposée par Paul Crête.
Claudette Carbonneau accepte et elle est élue par acclamation.

Vice-présidence

Jason Brochu-Valcourt est proposé par Claudette Carbonneau.
Jason Brochu-Valcourt accepte et il est élu par acclamation.

Secrétaire

Louise Lafleur est proposée par David Gascon.
Louise Lafleur accepte et elle est élue par acclamation.

Trésorier(ère)

Normand Brouillet est proposé par Diane Labranche.
Normand Brouillet accepte et il est élu par acclamation.

13. Élection des membres du nouveau Conseil d'administration et du comité de surveillance

a) Tables régionales :

Quatre personnes représentant quatre régions différentes ont été désignées par les tables régionales sur l'heure du dîner. Il s'agit de :

Louis Bibaud, Richelieu-Yamaska
Bernard Taylor, Outaouais
Claude Bosset, Laurentides
Michel Roche, Saguenay-Lac-Saint-Jean

Pour la région de la Capitale-nationale et de Chaudière-Appalaches le représentant désigné est François Talbot.

Proposition # 25

Il est proposé par Jean Breton et appuyé par Danièle Drolet d'entériner la désignation des représentants régionaux.

Adopté

b) Citoyens – citoyennes :

Lorraine Guay est proposé par Normand Brouillet.

Louis-Philippe Viens est proposé par Jason Brochu-Valcourt.

Vivian Barbot est proposée par Sylvie Morel.

Jean-Philippe Martin est proposé par Louise Lafleur.

Toutes les personnes proposées acceptent d'être mises en candidature. Lorraine Guay, Louis-Philippe Viens, Vivian Barbot et Jean-Philippe Martin sont élus par acclamation.

c) Comité de surveillance (deux) :

Céline Lamontagne, est proposé par Claude Rainville

Pierre Ouellet, est proposé par Louise Lafleur

Toutes les personnes proposées acceptent d'être mises en candidature. Céline Lamontagne et Pierre Ouellet sont élus par acclamation.

14. Clôture de l'Assemblée

Claudette Carbonneau félicite les nouveaux membres de l'exécutif et du Conseil d'administration. Elle remercie l'assistance pour leur participation aux travaux et discussions de l'assemblée générale.

Il est proposé par Jacques Landry de lever l'assemblée générale.

L'assemblée est levée à 15h45

Anne	Arseneau	Laval
Denise	Auger	St-Lambert
Marie-Eve	Auger	Gatineau
Daniel	Bailleul	Magog
Vivian	Barbot-Lymburner	Montréal
Claude	Bariteau	Longueuil
Xavier	Barsalou-Duval	Boucherville
Étienne	Beaulieu	Montréal
Mario	Beaulieu	Pointe-aux-Trembles
Solange	Beaulieu	Richelieu
Johanne	Bédard	Montréal
Marie	Bélanger	Varenes
Marina	Bérard	Mirabel
Sagette	Bérubé	Crabtree
Louis	Bibaud	Richelieu
Alex	Blanchette	Montréal
Jacques	Boivin	Montréal
Claude	Bosset	Mirabel
Étienne-Alexis	Boucher	Montréal
Micheline	Boucher-Granger	Laval
Jean-Louis	Bouillon	Richelieu
Gilles	Bourque	Montréal
Jean	Breton	Trois-Rivières
Denis	Brisebois	Montréal
Jason	Brochu-Valcourt	Montréal
Henri-Paul	Bronsard	Montréal
Normand	Brouillet	Greenfield Park
André	Campagna	Montréal
Claudette	Carbonneau	Montréal
Lise	Carbonneau	Montréal
Louise	Chartier	Magog
Virginie	Chevalier-Archambault	Montréal

Rosaire	Cormier	Gatineau
Réal	Coutu	Longueuil
Paul	Crête	Québec
Xavier	Daffe-Bordeleau	Boucherville
Marielle	Davidson	Charrette
Paul	de Bellefeuille	Laval
Daniel	de Blois	Sorel-Tracy
Nicole	de Sève	Montréal
Frédéric	Dénoté	Montréal
Ginette	Desbiens	Montréal
Stéphane	Descary	Montréal
Philippe	Desjardins	St-Hyacinthe
André	Dionne	Mont-Saint-Hilaire
Jean	Dontigny	Laval
Monique	Dontigny	Laval
Danielle	Drolet	Ste-Clothilde de Beauce
Ginette	Drouin	
Charles	Duguay	Canton de Valcourt
Hélène	Dumais	Longueuil
André	Dupont	Gatineau
William M	Fayad	Saint-Laurent
Julien	Fecteau-Robertson	Rimouski
Michel	Filion	Saint-Hyacinthe
Anne-Marie	Fontaine	
Annie	Fontaine	Laval
Michel	Forget	Montréal
Constantin	Fortier	Verdun
Annik	Fortin	Laval
Diane	Fortin	Gatineau
Catherine	Fournier	Sainte-Julie
Jean-Claude	Gagnier	Montréal
Jean-François	Gagnon	Québec

Gilles	Gamache	Terrebonne
Philippe	Gariépy	Laval
David	Gascon	Montréal
Marc	Gauthier	Sherbrooke
Pierre	Gauthier	Verdun
Denis	Goulet	Batiscan
Gilles	Grenier	Laval
Sylvain	Guay	Montréal
Mario	Guilbert	Bécancour
Bruno	Hébert	Magog
Véronique	Hivon	St-Liguori
Olivier	Huard	Repentigny
Jean-François	Hughes	Montréal
Liliane	Jeffrey	Lévis
Florian	Jutras	Terrebonne
Amir	Khadir	Montréal
Diane	Labranche	Montréal
Jean	Lacharité	Montréal
Louise	Lafleur	Montréal
Pierre	Lagassé	Saint-Basile-le-Grand
Pierre	LaGrenade	Salaberry-de-Valleyfield
Jean-Paul	Lahaie	Saint-Laurent
Hélène	Lalonde	Outremont
Sylvain	Lalonde	Montréal
Isabelle	Lamarche	Montréal
Céline	Lamontagne	Montréal
Berthier	Landry	Montréal
Jacques	Landry	Longueuil
Patrick	Laplante	Montréal
Robert	Laplante	Chambly
Jean-Louis	Lareau	Magog
Lise	Larivière	Montréal

Olivier	Lavoie	Montréal
Julie	Leblanc	Verdun
Alexandre	Leduc	Montréal
Sylvie	Legault	Montréal
Atim	Léon	Montréal
Carol	Létourneau	Québec
Pierre	Lincourt	Montréal
Alain	Lirette	Shawinigan
Lise	Lirette	Shawinigan
Gilles	Locat	Joliette
Jean-Guy	Lorrain	Rosemère
Gaston	Loubier	Montréal
Philippe-Antoine	Lupien	Montréal
Christine	Mageau	Val-des-Bois
Louise	Maheu	Laval
Albert	Malette	Gatineau
Jean-Philippe	Martin	Montréal
Sylvain	Martin	Montréal
Étienne	Mathieu	Saint-Hubert
Serge	Ménard	Saint-Lambert
Sylvie	Morel	Québec
Jean-Pierre	Morin	Montréal
Julie	Morin	Montréal
Ellen	Nutbrown	Mont-Saint-Hilaire
Pierre	Ouellet	Saint-Hubert
Pierre	Paquette	Saint-Alphonse-de-Rodriguez
Guy	Paradis	Québec
Louise	Paré	Joliette
Yves	Perron	
Jean-René	Plante	Montréal
Paulin	Pomerleau	Beloeil
Claude	Rainville	Saint-Colomban

Pierre	Raymond	Montréal
Gaspard	Richard	Greenfield Park
Gilles	Robichaud	Montréal
Michel	Roche	Chicoutimi
Mathieu	Roy	Montréal
Charles	Sainte-Marie	Montréal
Francine	Saucier	Salaberry-de-Valleyfield
Marie-Louise	Séguin	Saint-Télesphore
Marie-Christine	Simoneau	Québec
Carole	Smith	Montréal
Kevin	St-Jean	Charlemagne
Yvan	St-Laurent	Montréal
François	Talbot	Québec
Marie-Hélène	Talon	Saint-Bruno
Bernard	Taylor	Val-des-Bois
Micheline	Thibodeau	Saint-Bruno
Gérard	Thomas	Rouyn-Noranda
Aline	Tremblay	Québec
Roger	Trépanier	Montréal
Yvon	Trudel	Saint-Liguori
Yves	Vaillancourt	Saint-Lambert
Louis-Philippe	Vien	Montréal